

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DU FEUILLETON-ROMAN.—ÉTUDES CRITIQUES.

LE JUIF ERRANT, LES MYSTÈRES DE PARIS, ETC.,

Par M. Alfred Nettement.

SUITE ET FIN AU PROCHAIN NUMERO.

Immédiatement après les Mystères de Paris, M. Eugène Sue a fait paraître dans le *Constitutionnel* l'épopée vagabonde du *Juif-Errant*.

Ici la scène change; les tableaux sont presque aussi hideux, mais d'un tout autre genre. L'auteur a voué franchement ses prétentions au titre de *moraliste-socialiste et d'économiste politique*. Il ne veut rien moins que résoudre cette petite question : *l'organisation du travail*. Il est vrai qu'il ne la résout nullement, qu'il n'y apporte même aucune lumière, mais enfin il veut nous faire croire que, grâce à lui, le dernier mot est dit là dessus. Nous avions soupçonné que, dans les *Mystères de Paris*, l'auteur se moque un peu de ses lecteurs; après avoir lu le *Juif-Errant*, nous en avons eu l'agréable et réjouissante conviction : il est impossible de rire au nez du public plus franchement et plus impertinamment qu'il ne le fait d'un bout du roman à l'autre. Il faut qu'il ait bien peu d'estime pour l'intelligence de ses concitoyens, que d'oser leur débiter, depuis tantôt six mois, d'un air qu'on pourrait prendre pour sérieux, d'aussi mauvaises et plates plaisanteries, d'aussi niais balivernes, passez-moi le mot.

Nous allons exposer rapidement le cadre du *Juif-Errant*, en donnant le plus d'extraits possibles de M. Nettement.

Aussi loin que vous pourrez y aller, y êtes-vous?—Oui.—Eh bien ! allez plus loin encore, dans l'Océan polaire, qui entoure les bords déserts de la Sibérie et de l'Amérique du Nord, ces dernières limites du monde, séparées par l'étroit canal de Béring. Là, au milieu d'une espèce de diorama qui n'a qu'un tort, c'est à-dire de n'être pas à la hauteur de la triste et morne majesté de cette nature immobile et désolée, des traces de pas se font remarquer sur la neige : du côté de l'Amérique, des pas de femme ; des pas d'homme du côté de l'Europe. "Hasard, vouloir ou fatalité, sous la semelle ferrée de l'homme, sept clous saillants forment une croix : une aurore boréale illumine la toile du diorama et des deux personnages ; le Juif-Errant et une espèce de Juive-Errante apparaissent en se regardant mutuellement les bras des deux côtés du détroit. J'ai parlé de Juive-Errante. Je vous vois d'ici vous regarder étonnés, et vous demander : Qu'est-ce que la Juive-Errante ? Sans M. Sue, je ne pourrais vous le dire. Remercions-le donc de nous avoir donné cette nouvelle connaissance historique. Cette Juive-Errante est tout bonnement la jeune fille qui dansa, il y a à peu près 1850 ans, d'un pas plein de grâce et de volupté, devant Hérode, et qui, à l'instigation de sa mère, demanda et obtint la tête de saint Jean-Baptiste. D'après une légende fort peu connue, elle erre, de son côté, sans pouvoir joindre jamais son compatriote Aahsvérus.—Ce qui fait le mérite d'une légende, c'est sa popularité, qui nous a accoutumés dès l'enfance à l'accepter, et qui est la cause que nous ne sommes point étonnés de la voir mise en action. Le Juif-Errant est donc un personnage qui se trouve tout entier dans ce dernier cas, mais il n'en est pas de même de sa compagne ; aussi M. Nettement dit-il fort justement :

"Quand vous montrez cette femme qui dansa du temps de Pilate et d'Hérode, se promenant à Leipzig, et venant délivrer les victimes du despotisme russe, ne voyez-vous pas qu'il est impossible de s'empêcher de sourire ? Vous détruisez par là l'illusion que faisait le Juif-Errant, et vous remettez sous les yeux du lecteur son acte de naissance. Salomé, la danseuse du banquet donné par Hérode-Antipas avant la mort de Jésus-Christ, venant dix-huit siècles et demi après le jour où on lui apporta sur un plat d'argent la tête de saint Jean-Baptiste, tendre les bras au Juif-Errant sur l'une des rives du détroit de Béring ; ce n'est plus une légende, c'est une caricature.

Le Juif-Errant emploie tout son temps à venir au secours des descendants de sa sœur, quand ils sont dans une position difficile... Salomé-Errant l'aide dans cette bonne œuvre avec un zèle fort louable assurément. Un des descendants de cette sœur du Juif-Errant, le marquis Marius de Rennepont, protesta, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, se convertit au catholicisme, puis retomba, ou du moins en fut soupçonné, dans son erreur. Les Jésuites le dénoncèrent comme relaps et obtinrent sa déposition pour prix de leur dénonciation. Le marquis parvint pourtant à leur soustraire 150 mille francs, qu'il plaça en des mains sûres, avec des prescriptions assez bizarres.

Le capital et les intérêts capitalistes devaient s'accumuler d'année en année, à partir de 1690 jusqu'au 13 février 1832, pour être distribués aux héritiers vivants de la sœur du Juif-Errant, qui devaient se présenter ce jour même, à midi précis, dans une maison située rue Saint-François, n° 3, où ils assisteraient à l'ouverture du testament. Pour que le souvenir du rendez-vous ne s'oublie point, chaque descendant porte une médaille sur laquelle sont gravés en croix les sept clous de la semelle du Juif-Errant, avec ces mots en exergue : "13 février 1832, rue Saint-François, n° 3." Le trésor confié à une famille juive qui se succède de père en fils dans sa garde et sa fructification, a traversé toutes les révolutions, et est arrivé, par les mystères de la capitalisation des intérêts des intérêts, à la somme de 250 millions et quelques centaines de mille francs.—Il y a six héritiers. Descendance maternelle : Rose et Blanche-Simon, filles d'un maréchal de l'Empire, qui a gagné le titre de duc de Ligny, et Djalma, jeune prince indien, dont les Anglais ont pris le royaume; descendance paternelle : Jacques Rennepont, dit Couche-Tout-Nu, artisan débauché et ivrogne; Adrienne de Cardoville, fille du comte de Rennepont, duc de Cardoville, et Gabriel Rennepont, missionnaire catholique et jésuite."

Le société de Jésus se considéra comme volée, en voyant Marius de Rennepont sauver 150 mille francs. Aussi le général des jésuites, c'est M. Sue du *Constitutionnel* qui nous l'apprend dans son exquise élégance de langage, dit-il : "qu'il faudra surveiller *furieusement* cette famille, et renier, *per fas aut nefas*, dans le bien qui a été traîtreusement dérobé à la société." Les Rennepont ont été *furieusement* surveillés depuis l'année 1685 à l'an 1832 ; et grâce à cette surveillance, les jésuites, bien qu'ils aient été exclus pendant le 18e siècle du Portugal, de l'Espagne, de la France, et enfin supprimés par un bref du pape Clément XIV, n'ont pas perdu leurs traces, et savent parfaitement où les trouver en cette même année de 1832. Cependant, comme la compagnie veut s'emparer de l'héritage Rennepont, qu'elle suppose aller à 40 millions, ce qui est fort raisonnable, elle écartera tous les héritiers, excepté Gabriel, un des membres, qui est allé prêcher l'Évangile dans les Montagnes rocheuses, et qui sera de retour à Paris le 13 février 1832. Comme il a renoncé à tous ses biens en entrant dans la compagnie, et qu'il y renoncera de nouveau au moment d'hériter, car il est plein de soumission et de respect pour ses supérieurs, les jésuites seront en possession de cette belle et tant désirée succession.

Pour écartier les autres Rennepont, la société ne recule devant aucun crime, aucune monstruosité. Elle a les yeux ouverts à la fois en Sibérie, dans l'Inde, à Paris, dans les magnifiques hôtels, dans les fabriques populaires, dans les bals les plus hasardeux du carnaval ; en un mot, elle en requiert à tous les lieutenants et les préfets de police les plus vigilants et les plus retors, depuis d'Argenson et Fouché, jusqu'à M. Reussert. Heureusement que les jésuites ont à assaillir le Juif-Errant et Salomé Hérodiade déjouent tous leurs artifices, qui ne sont rien moins que de beaux et bons crimes, prévus et punis par le Code pénal. Ainsi Rose et Blanche sont enfermées dans un couvent où elles sont séquestrées rigoureusement ; mademoiselle de Cardoville est enfermée comme folle dans la maison de santé du docteur Baleinier ; Djalma est en quelque sorte affilié, malgré lui et à son insu, à la secte horrible des Étrangleurs ; Couche-Tout-Nu est mis en prison parce qu'il ne peut rendre 10,000 fr. que lui ont prêtés les jésuites, pour avoir ainsi un prétexte qui leur permit de s'en débarrasser un temps utile.

Cette attaque des jésuites et cette défense des deux Errants ont fait dire à M. Nettement, d'une façon aussi spirituelle que vraie, que c'était "tout simplement le récit d'une partie d'échecs que le Juif-Errant, avec Hérodiade pour partner, joue, sous le ministère de M. Casimir Périer, contre la compagnie de Jésus, représentée à Paris par l'abbé marquis d'Aigrigny et Rodin," son secrétaire, chargé de l'espionner.

Le jour fatal arrive, la compagnie triomphe. Elle est en possession du coffre-fort Rennepont, quand survient l'opposition mystérieuse de Salomé, l'ex-danseuse, qui entrant par une porte que personne ne voyait, va droit à un meuble auquel personne n'avait fait attention, en tire un codicille qui proroge l'ouverture du testament à quelques mois, et traversant la salle silencieuse et grave, se retire au milieu de la stupeur des assistants.

Voilà les cinq premiers volumes du *Juif-Errant*.

Je vais arrêter maintenant votre attention sur un ou deux types principaux cela suffira pour vous faire suffisamment juger de l'œuvre!

M. Sue a pris un plaisir extrême à peindre une figure qui, si elle était dans la réalité, serait tout simplement la déification de la matière et de la sensualité. Je veux parler d'Adrienne de Cardoville.

Il faudrait n'avoir aucune notion des doctrines de Fourier pour ne pas reconnaître l'influence de ces doctrines dans le caractère d'Adrienne de Cardoville, dont la figure a été si amoûreusement dessinée par M. Sue.... Cette délicieuse fille a une foule de vices dont elle se compose des vertus.... D'abord sa bouche, *adorablement sensuelle*, je cite l'auteur, indique assez le penchant très peu combattu de sa nature. La gourmandise y appelle *les plus exquis délectations*, et y vit en bon voisinage avec la volupté. La mollesse et la paresse, sa compagne, respirent dans tous ces mouvements. En un mot, Adrienne est la personification la plus idéale, "non de cette sensualité vulgaire, inintelligente, malapprise, toujours faussée et corrompue par l'habitude ou la nécessité des jouissances grossières, mais de cette sensualité exquise, qui est aux sens ce que l'atticisme est à l'esprit." N'allez pas croire que la sensualité, la gourmandise, la mollesse et la paresse composent toutes ses perfections ! non, elle a encore d'autres défauts, je veux dire d'autres vertus. Il faut ajouter à celles que j'ai déjà citées la coquetterie et la vanité. Que voulez-vous ? Adrienne croirait offenser Dieu si elle négligeait de parer l'ouvrage de ses mains, et c'est "par reconnaissance pour celui qui a donné tant de grâces à la femme" et dans un esprit de dévotion qu'elle entoure ses charmes de tout le prestige de la grâce et de toute la splendeur de la parure, "afin de glorifier l'œuvre divine aux yeux de tous..." A toutes ces vertus, il faut encore ajouter celles qui découlent naturellement de l'idolâtrie, car Adrienne a dans sa chambre, qui forme une sorte de petit temple, "qu'on aurait dit élevé à la beauté," un autel bien coquet et bien élégant, sur lequel brûle une lampe d'or d'où s'exhalent les parfums les plus précieux devant un admirable groupe de marbre de Daphnis et Chloé. Voilà le modèle que M. Sue vient donner aux femmes des classes élevées dans ce siècle.

...Vous avez reconnu, n'est-ce pas, dans Adrienne de Cardoville la personification prématurée de la femme du Phalanstère, telle qu'elle brillera au jour où les anti-requins traqueront ce poisson et les anti-baleines fourniront un attelage à la Daumon aux navires... Elle professe les doctrines (du fondateur du Phalanstère en matière de mariage. Elle a vu apparaître dans l'avenir des voisins splendides ; elle a respiré un air pur, vivifiant et libre. Oh ! libre surtout et généreux à l'âme. Elle a vu ses nobles sœurs, dignes et sincères, parce qu'elles étaient libres ; chéries et respectées, parce qu'elles pouvaient ôter d'une main déloyale une main loyalement donnée. Ne retrouvez-vous pas, sous cette périphrase sonore, la belle théorie du favori, du géniteur et de l'époux, c'est-à-dire la pluralité des maris dans le mariage et cette faculté illimitée du changement qui établirait une sorte de ressemblance entre les femmes et les effets circulatoires du commerce, qui passent par des milliers de mains avant d'arriver au jour de l'échéance.

TERRE DE VAN-DIEMEN.

Nous extrayons du *Catholic Herald* de Philadelphie ce qui suit :

Les deux Evêques.— Dans le mois d'octobre 1844 l'évêque protestant de Tasmavi à Nixon adressa une lettre en date du huit du présent à l'évêque catholique de Hobartown, Mgr. Wilson, dans laquelle il lui disait après avoir fait allusion à l'adresse que lui, avait présentée, le peuple de cette ville : prendrai-je la liberté de vous demander s'il est vrai que vous ayez pris le titre d'évêque d'Hobartown ? et si c'est là le cas ; vous prierais-je de me faire connaître en vertu de quelle autorité vous réclamez la possession d'un siège établi dans les limites des domaines de sa majesté, par un pouvoir indépendant d'elle-même, et avec quel droit légal, vous prenez un titre dérivé du nom de la Métropole de ce diocèse, quand c'est à moi que sa majesté en vertu de ses privilèges royaux, a bien voulu confier par lettres patentes le soin immédiat du gouvernement spirituel ?

Voici la réponse du docteur Wilson à l'interpellation de l'évêque protestant.

Hobartown 14 d'octobre 1844.

—Mgr. La politesse me dicte que je dois vous répondre et je le fais très volontiers : donc en réponse à votre lettre, je vous dirai que je ne reconnais en vous aucun droit quelconque soit civil ou ecclésiastique de me faire des questions auxquelles je veux bien satisfaire une fois pour toutes. Vos attaques grossières et purement gratuites contre moi, et contre l'ancienne église dont je suis l'indigne ministre (s'il faut s'en rapporter à vos paroles citées dans le *Courrier* de Hobartown,) du 25 de juillet ainsi que la violence de vos expressions dans les lectures que vous donnez dans l'église de St. David, m'ont déterminé à ne jamais entamer un sujet qui pourrait exciter une dispute avec vous. Nous sommes placés ici par le gouvernement, si je comprends bien nos obligations, pour une fin toute autre que celle d'entretenir des disputes, et des contentions religieuses, toujours nuisibles, en tout temps, mais de plus, infiniment odieuses entre vous et moi, sur cette terre de misère, et remplie de dangers, suivant mon humble opinion. Des milliers de malheureux qui composent nos troupes respectifs, croupissant dans la misère et gémissant du fond de leur prison, nous demandent des consolations et des secours spirituels. Disputez avec ceux d'entr'eux que vous voudrez Mgr., vous ne disputerez pas avec moi. Vos injures et vos attaques gratuites contre moi et mon troupeau seront à l'avenir passées sous silence et vous connaissez évidemment, Monseigneur, votre position dans cette colonie, Ne soyez pas assez indiscret que de

vous substituer à la place d'un zèle bienséant. Vous êtes placé dans cette île à la tête de l'église protestante soyez content de votre rang : attachez-vous à vos devoirs, si vous voulez être respecté, ne vous mêlez point des autres. Nous avons l'un et l'autre, croyez moi, une terrible tâche à remplir, et une terrible responsabilité à soutenir. Nous pouvons être par la grâce de Dieu d'un grand service pour les prisonniers, pour tous les colons, en général, ainsi que pour notre gracieuse souveraine, pourvu que nous accomplissions nos devoirs avec fidélité, douceur, charité et un courage véritablement chrétien. Mais si nous perdons notre temps et nos forces en disputes nous ressemblons à des hommes qui frappent l'air, ou aux flots d'une mer en fureur qui se brisent inutilement sur les rivages. Affermissez Mgr. la doctrine de votre église de toute l'énergie dont vous serez capable, votre zèle sera recommandable, vos motifs d'écritement appréciés par tous les hommes de bien et de bon sens ! Mais ayez assez d'indulgence dans vos violentes invectives contre certaines observances des chrétiens, pour ne point vous exposer à vous tromper dans vos jugemens et à devenir l'objet de la pitié et de la censure de vos amis. Tout homme qui aura à cœur le bien de cette importante colonie, s'empressera de tout son pouvoir de faire régner partout un esprit de paix, d'union, et de sentimens de bieuveillance dans tous les rapports de la société.

J'ai l'honneur d'être Mgr. etc.

ROBERT WILLIAM HORBARTINENSIS.

BULLETIN.

Mission des RR. PP. Jésuites dans l'Orégon (suite).—Situation de la Suisse ; lettre d'un Monsieur de cette ville à Mgr. de Montréal.—Retraite de St. Constant.

"Arrivée à la tête de la rivière, la caravane s'arrêta, pressés comme nous étions, et nous croyant hors de danger, nous primés les devans avec deux familles : nous avions du reste intérêt à ne pas nous laisser devancer, par les autres caravanes, pour avoir de meilleurs pâturages. J'étais guide et capitaine dans un pays parfaitement inconnu : le chemin n'était pas toujours facile à trouver ; souvent on en avait deux ou trois au lieu d'un, mais la Providence veillait sur nous : nous arrivâmes heureusement à la rivière verte, et, remontant la *Fourche-à-Black* nous parvîmes au *Fort Bridger* où nous comptions trouver le P. De Smet : il nous avait écrit qu'il viendrait à notre rencontre en deçà des montagnes : nos espérances furent frustrées. Il fut de nouveau question de chercher un guide : un seul se présentait : mais pour six semaines il demandait \$100 (542 fr.) et la nourriture de sa famille, composée de sept personnes. Rebutés par des conditions si exorbitantes, nous résolûmes de nous abandonner encore à la Providence : nous voilà de nouveau en route, toujours suivis de deux familles l'une anglaise, l'autre allemande. Notre plus grand embarras était souvent de savoir où nous arrêter : quand nous trouvions après-midi un bon campement, nous ignorions si nous pourrions arriver à un autre avant la nuit. Cependant nous allâmes plus vite que tous ceux qui nous avaient précédés.

"Le pays était montueux : il y avait des montagnes fort raides à monter sans aucun biais. Tout avait été heureux lorsque nous approchâmes d'un point où le chemin est très-difficile à trouver : si on se trompe on allonge sa route de plusieurs jours. C'était la veille de la Nativité de la Ste. Vierge. Un jeune *Indien-Serpent*, qui parlait bien l'anglais et l'espagnol, et comprenait le français, se trouva sur notre chemin. Nous lui fîmes quelques petits présents, et lui proposâmes de nous accompagner jusqu'au *Fort Hall*, ou même jusqu'à Ste. Marie dont il connaissait le chemin. Il manifestait le désir d'y conduire sa femme pour la faire instruire et baptiser ; il l'avait été lui-même à Zaos, ville du Mexique, et se nommait Antonio. Nous lui demandâmes s'il y avait du danger pour les chevaux : "Non, dit-il, les *Serpens* ne volent pas, et si on vous en prenait quelqu'un, j'irais moi-même le chercher." Les *Serpens* n'auraient-ils pas envie de connaître la prière ? "Oui, répondit-il, mais aucun des *Robes-noires* ne s'arrête chez nous ; ils vont tous chez les *Têtes-Plates*."

"Le 8 de grand matin il partit pour prendre congé de sa famille, promettant de nous rejoindre avant midi : il nous rejoignit en effet, mais pour nous dire que sa famille ne consentait pas à ce qu'il nous accompagnât : la raison en était facile à deviner ; c'était la crainte des *Pieds-Noirs*.

"Ce qui nous parut un contre-temps fut un effet de la bonté de Marie ; cette tendre mère nous destinait quelques chose de mieux. Je m'avangais seul à une demi-lieue de la caravane, cherchant un endroit propre pour le dîner, et je n'en trouvai pas : je commençais à m'inquiéter un peu, lorsque je

vis venir à moi un homme que ses cheveux longs auraient fait prendre pour un Sauvage ; mais il était habillé comme les blancs : je désirais trouver en lui un Canadien : je présente la main, suivant l'usage de la prairie, et j'accompagne ce geste d'un bonjour qui m'est rendu en bon français. Vous auriez de la peine à concevoir l'impression que l'on reçoit en entendant, au milieu de ces vastes solitudes, l'accent de sa langue maternelle. — Oh ! vous parlez français ? — Puis une nouvelle poignée de main : « Vous êtes donc Canadien ? Les Canadiens sont répandus par toute la prairie ? — Je suis Iroquois. » — « Vous êtes Iroquois ! Connaissez-vous Ste. Marie ? » — « J'en viens. » — Et votre nom donc ? — « Ignace. » — Je n'essaierai pas de vous peindre ce que j'éprouvai alors. Ignace était le compagnon fidèle du R. P. De Smet qu'il cherchait actuellement ; Ignace un homme dévoué, un des meilleurs guides de la prairie. Sur-le-champ nous retournons à la petite caravane, et je l'installe guide et capitaine, charges que j'avais portées assez longtemps pour m'en décharger avec empressement. Une si heureuse rencontre ne pouvait arriver plus à propos. Comme c'était le jour de la fête de la Ste. Vierge, nous l'attribuâmes à la protection de cette bonne Mère.

« Le nouveau capitaine nous fit camper près d'une troupe de Canadiens, employés au Fort Hall qui chassaient au chevreuil : on nous offrit de la viande de bien bonne grâce ; mais, comme ils étaient loin d'être dans l'abondance nous les remercîâmes : On nous apporte deux enfans à baptiser ; je profitai de l'occasion pour dire quelque chose d'édification à ces pauvres gens à qui il arrive si rarement de voir des prêtres. Leur conduite s'en ressent, grâces cependant à l'instruction solide qu'ils reçoivent de leurs curés dans leur enfance, les Canadiens conservent toujours le précieux on de la foi, et un grand respect pour les prêtres : aussi ont-ils beaucoup contribué à avancer l'œuvre des missions dans ces contrées.

« Au même endroit on trouve d'abondantes sources d'eau semblable à l'eau de Seltz, et une terre blanche qui supplée le savon et qui a fait nommer cet endroit *terre blanche*.

« Le lendemain Ignace nous fit gagner quelques lieues par un chemin sûrment nous n'aurions pas trouvé sans lui, et en trois jours nous arrivâmes au Fort Hall où nous fûmes parfaitement accueillis par le commandant, M. Le Grand. J'avais compté trouver là le R. P. De Smet ; non-seulement je ne l'y trouvai pas, ni aucune nouvelle de son arrivée, mais j'y rencontrai des difficultés plus grandes que toutes celles qui nous avaient assaillis dès le commencement. D'après la règle nous devions nous diriger vers la résidence du Supérieur, vers Ste. Marie ; mais on ne cessait de nous parler des *Pieds-Noirs* dont nous avions à traverser les terres, et qu'on avait vus depuis peu dans ces parages. Que faire ? Charger nos mules et laisser là nos voitures ?

« Au fort on ne pouvait ni remiser les voitures, ni nous prêter des selles ; car on faisait partir le même jour 140 chevaux pour la chasse au castor en Californie ; il eût fallu sacrifier les voitures pour faire des selles ; car nous n'avions pu trouver là de bois convenable ; c'était plus de \$300 (1500 fr.) perdus pour la mission. Quoi donc ? Envoyer à Ste. Marie pour avoir du secours ? Nous savions par Ignace qu'il n'y avait que quelques femmes et quelques enfans ; tous ces Indiens étant partis pour la chasse. Que faire donc ? Nous abandonner aux soins de la divine Providence, faire route à travers le danger. Mais de nouvelles difficultés nous attendaient là. Dès que notre résolution fut connue, un des voituriers nous abandonne, les deux autres demandaient leur congé : Ignace lui-même était effrayé ; je le rassurai en lui faisant remarquer que nous venions uniquement parce que le bon Dieu nous envoyait : que, puisque c'était Lui qui nous mettait dans une position si critique, ce serait Lui aussi qui nous protégerait. C'en fut assez pour dissiper toutes ses craintes. — Quand aux voituriers, ils avaient de la religion : on leur représenta, qu'ayant été l'un et l'autre tirés par nous de positions fâcheuses, ce ne serait pas beau pour eux de nous abandonner dans les moments où ils nous étaient nécessaires ; c'en fut assez.

La suite au prochain numéro.

— Une correspondance de Berne parle des appréhensions qu'éprouvent les honnêtes gens de ce canton, par suite des mouvemens des Radicaux qui prennent leurs mesures pour effacer la honte de la défaite qu'ils ont essuyée devant Lucerne. Le gouvernement de Berne, à lui-même, de sérieuses inquiétudes, et une lettre de Zurich, adressée au *Journal des Débats*, annonce

que les Députés de Berne avaient tout d'un coup quitté Zurich pour retourner chez eux.

« La cause de ce départ, ajoute la lettre, n'est pas un mystère ; aujourd'hui même, 10 août, devaient se réunir à Berne les comités de district de la fameuse ligue populaire. L'événement est bien de nature à inspirer de l'inquiétude au gouvernement de ce canton. »

« On peut juger par là des excès que l'on redoute de la part des anarchistes. Le gouvernement de Berne lui-même, après avoir encouragé les corps-francs, en est réduit à trembler devant eux, et à être effrayé des passions populaires qu'il a déchainées. Les gouvernements comme les hommes, sont punis par où ils ont péché.

« Si le gouvernement de Berne temporise, il se verra bientôt débandé et entraîné malgré lui par le mouvement radical ; s'il veut arrêter ce mouvement, il aura à lutter contre la ligue populaire qui est plus forte que lui, et qui s'emparera du pouvoir. Dans ce cas la ligue trouverait bientôt un prétexte pour attaquer de nouveau Lucerne. On dit que les corps-francs se disposaient à recommencer leurs hostilités au mois de septembre, et comme c'est une guerre d'extermination que veulent faire ces prétendus régénérateurs de leur patrie, il est à craindre qu'on ne reçoive bientôt de tristes nouvelles de ce malheureux pays, livré aux horreurs de la guerre civile par de mauvais citoyens qui essaient de cacher sous le nom de la liberté leurs projets liberticides et leurs tentatives d'anarchie ; on croit cependant que les grandes puissances interviendront.

« Les cantons catholiques, de leur côté, font de grands préparatifs de guerre. Tous les hommes en état de porter les armes sont organisés et parfaitement exercés. Des journaux qui ont toujours l'heureux esprit de trouver le petit mot pour rire dans les choses le plus affligeantes, ont parlé de femmes s'exerçant en Suisse aux manœuvres militaires sous le commandement de leurs curés ; si ces niaiseries méritaient une réponse sérieuse, nous dirions qu'il pourrait bien n'être pas inutile pour les femmes des cantons catholiques de savoir se défendre contre des ennemis pour qui rien n'est sacré, et nous citerions un fait à l'appui.

« Lors de la déroute des corps-francs, au mois de mars dernier, une bande de ces forcenés vint à passer, dans sa suite, par un village du canton d'Underwalden. Tous les hommes de ce village étaient venus au secours de Lucerne, il ne restait que les femmes et les enfans qui prirent la fuite en voyant arriver les débris des corps-francs. Ces braves qui d'avaient pu tenir pied devant les carabinés des montagnards, eurent le courage de faire feu sur ces femmes qui fuyaient, et en blessèrent plusieurs. Ce n'est pas, du reste, le seul exemple de tentatives de meurtre, faites de sang froid par ces assassins sur des femmes, des vieillards et autres personnes sans défense. Les journaux qui se sont tant divertis de l'armement des femmes, auraient dû rapporter le fait que nous citons ici. L'une de ces nouvelles, explique l'autre.

« Nous avons entendu, le jour de l'Assomption, dans une Eglise de village, mais un village royal, tout voisin de Paris, à Marly-le-Roi, où prêcha dans son temps sans doute le Père Bourdaloue, un orateur de sa compagnie, celui de notre époque qui cherche le plus à lui ressembler, M. de Ravignan. Bien que la fête de Marie fût texte du sermon et le sujet que l'éloquence de *congrégation* affectionne le plus, M. de Ravignan a été court, simple, affectueux. L'auditoire était nombreux et brillant, car ce n'est pas la première fois que l'abbé de Ravignan se fait entendre dans l'humble chaire de Marly-le-Roi. Nous avons appris qu'il acquitte chaque dimanche par sa parole douce, résignée, jusqu'ici libre de toute allusion, l'hospitalité qu'il a reçue dans ce village, chez la princesse de Luxembourg, depuis le triomphe de M. Rossi. »

A l'appui de cette correspondance, nous pouvons citer une lettre écrite à Mgr. de Montréal par un Monsieur bien connu dans cette ville et dans laquelle il mentionne les détails que sa mère lui donne sur la situation des cantons catholiques de la Suisse et voici comme il s'exprime :

« Ma mère, dans sa dernière lettre m'a envoyé l'image que je mets dans celle-ci, en me chargeant de vous la remettre et de vous prier de dire un mot à Dieu et à la Ste. Vierge, en faveur des pauvres cantons catholiques qui vont certainement, être attaqués cet automne et, seraient sans aucun doute écrasés si la Ste. Vierge ne combattait pour eux. Ma mère me dit, qu'il est beau de voir les soldats à Fribourg, Lucerne et Sion, aller chaque matin à la messe presque tous communiant, souvent retournent à l'église dans la jour

née et le soir regagnent leurs casernes par troupe, en disant, tout haut, le chapelet dans les rues. J'ai pensé, Monseigneur, que cela réjouirait le cœur de Votre Grandeur en voyant les détails qui montrent tout l'attachement de nos montagnards pour la foi de leur père, foi pour laquelle ils sont, me dit ma mère, bien résolus de périr jusqu'au dernier. La même lettre me dit, qu'un vieux berger des environs de Notre-Dame-des-Hermites, au canton de Schwitz, qui toute sa vie a été regardé comme un saint, et avait annoncé les deux premières batailles de Lucerne, et promis le succès à ceux de son canton qui allaient se battre, leur annonce encore des batailles bien plus considérables, mais aussi leur promet, s'ils ont confiance en Notre-Dame-des-Hermites, un triomphe complet et durable.

« Soyez assez bon, Monseigneur, pour demander à Dieu un peu de protection pour ma famille au milieu de tous les troubles, vous donnerez par là tout espoir à celui, qui avec le plus profond respect et la plus sincère vénération, a l'honneur d'être, etc., F. M.

« N. B.—Les villes qui sont sur l'image représentent Fribourg puis Lucerne sur le lac, et Sion sur les deux montagnes. »

—Dimanche, le 9 du présent, fut terminé à St. Constant, une retraite commencée le jour de la Toussaint, donnée par les RR. PP. Léonard et Baudrand. Cette retraite a produit les plus heureux fruits; plus de 1500 personnes ont eu le bonheur d'être admises à la communion. 154 ont été reçues du Scapulaire à ajouter à 1200-1354. 69 reçues de la Tempérance à ajouter à 1300-1369. 32 reçues de la Congrégation à ajouter à 315-347. Et abjuration d'un protestant et baptême d'un protestant.

Extrait du Catholique Herald de Philadelphie (suite.)

« C'a toujours été pour moi un grand sujet de mortification comme américain, de considérer que dans notre pays où toutes les religions sont tolérées, on verrait régner cette généralité d'hypocrisie, d'intolérance, de dispute, d'antipathie des sectes, les unes envers les autres, et surtout contre l'Eglise catholique romaine. Comme vous savez, j'ai toujours été un fidèle partisan de l'Eglise protestante: mais je n'ai pu voir, ces années passées, sans le plus sensible chagrin, toutes les sectes protestantes, si vous en exceptez trois, se quereller, se disputer les unes les autres, se déchirer impitoyablement, n'avoir de sympathie, et d'accord que pour un seul but, celui d'injurier, de vilipender l'Eglise catholique romaine. Ce n'est que là seulement que vous les voyez en harmonie parfaites. Maintenant, il y a dans le cœur de l'homme un sentiment que j'honore, et qu'il faut faire valoir, et j'éprouve avec plaisir, les milliers d'influences que produit en moi la façon de penser impartiale et le sens commun d'hommes qui m'environnent! »

« Si dans mes promenades le long des rues, je rencontre quelques demi-douzaines d'hommes qui injurient et maltraitent tout à la fois, un seul individu, alors ce sentiment m'excite, et je voudrais que la plupart des hommes prissent la défense de ce malheureux. Je ne m'arrêtera point à chercher ce que cet homme a fait, quels sont ses crimes: Le simple fait d'avoir été attaqué par des adversaires puissants, serait suffisant pour m'engager à prendre sa part. Je ne me tiendrais pas là, pour voir si ce qui a été fait avec impunité, est bien ou mal. C'est précisément cette sorte de sentiment que j'éprouve en rapportant les injures et les persécutions que l'Eglise catholique romaine endure actuellement et en remontant plus haut, je suis mortifié de le dire. Je suis décidément d'opinion, que ces injures et cette persécution partent d'un endroit d'où assurément de semblables choses ne devraient pas tirer leur origine, je veux dire la chaire protestante. Hélas! il n'est que trop vrai, que ces places d'où devraient découler l'amour, la paix, la tranquillité, les bonnes doctrines et les préceptes du doux et aimable Jésus, sont profanées, déshonorées indignement par la diffusion de l'injure, de la calomnie, du plus honteux mépris, pour fomenter et accroître l'hypocrisie, le domage, la passion et les mauvaises impressions. contre un peuple qui adore le même Dieu, et recherche le même Sauveur pour assurer son salut.

« Je me souviens que vers le commencement de ces agitations religieuses, il y a dix ans environ, on publia à New-York un livre (celui de Maria Monk) qui fut vanté, exalté par nombre de Révérends, quoique ce fût la plus méprisable et la plus abominable production que l'on puisse imaginer, remplie d'obscénités, capable d'entretenir les plus honteux désirs de la nature corrompue, farcie de mensonges d'un bout à l'autre, calculée, comme il a paru, pour donner de l'argent à ses auteurs. Une prostituée de la dernière espèce,

était l'héroïne de cette infernale production. . . Pourtant ce que j'en connais, c'est que l'on a fait des centaines d'éditions de ce livre détestable. Il paraît que tous le lisaient avec avidité, hommes, femmes et enfants, et il est sans aucun doute que des milliers de personnes y ajoutent foi, comme contenant l'exacte vérité, quoi qu'à tout homme de bon sens ordinaire, il présente le mensonge à chaque page: car les crimes les plus étranges, les plus noirs sont imputés à une certaine partie du clergé de l'Eglise catholique romaine en Canada. Un article rend compte qu'il y avait des voûtes et des souterrains dans un certain couvent remplis d'os d'enfants. Ce trait seul était suffisant pour persuader à tout homme raisonnable, que toute cette histoire était tissée de mensonges. Le Canada est sous les lois anglaises, et il était facile à tout simple individu de porter plainte au plus proche magistrat: alors par le moyen d'un simple *warrant* de recherche et d'un *habeas corpus*, il aurait obtenu de visiter, partout et fidèlement tout les endroits cachés, et même s'il eût été nécessaire, il aurait pu être revêtu de toute l'autorité que donne le gouvernement britannique, qui n'est pas lent dans ces occasions, alors, tout ce qui aurait été crime, aurait été découvert et puni. Qui est capable de calculer tout le mal qu'a produit ce seul livre, les effets funestes qu'il a laissés dans les esprits de la classe ignorante et imbécile? Qui doute que ce livre et d'autres de même espèce, patronisés et répandus par le clergé protestant conjointement avec leur déclamaions envenimées, n'aient également contribué pour beaucoup à engendrer et fomenter ces passions et ces soulèvements dans cette ville, ces deux dernières années, lesquels se sont terminés par des combats, des meurtres, par l'effusion du sang, la profanation des temples élevés pour le culte du Dieu tout-puissant, par la destruction des maisons d'éducation, des bibliothèques, etc. Je dis une chose, et je la répète hardiment c'est que je n'ai aucun doute à ce sujet, et je ne connais que trop, que je ne suis pas le seul de mon avis sur cette matière. Il ne m'appartient pas de juger les autres, mais je ne saurais m'empêcher d'exprimer mon opinion, c'est que plusieurs de ces messieurs ont beaucoup à répondre, et un terrible compte à rendre. La chaire est un puissant engin pour le bien ou pour le mal. Malheur à celui qui en abuse. Il me semble que sa destination est d'apaiser les passions et non point les soulever, de prêcher la paix, la tranquillité, l'amour fraternel, la charité, et l'amour pour tous, de rendre les hommes meilleurs et non plus méchants, de ne point exciter leurs préjugés, leur haine, leur antipathie envers leurs concitoyens, ne point juger témérairement, ni condamner ceux qui ne pensent pas comme eux. Si j'avais quelque influence auprès de quelques-uns de ces messieurs qui occupent la chaire protestante, je rappellerais à leur sérieuse considération le quatorzième chapitre de l'épître de St. Paul aux Romains. Il me semble vraiment que plusieurs d'entr'eux ne l'ont jamais lu, ou tout au plus le regardent comme une lettre morte, vu le peu de respect et d'attention qu'ils témoignent pour ce qu'il enseigne.

A continuer.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—L'Eglise de Saint-Roch est déjà bien avancée; mais elle n'a pas encore sa toiture; on s'occupe maintenant à couvrir le presbytère, où si nos renseignements sont exactes, l'on doit faire le service divin durant l'hiver qui approche, dans l'impossibilité où l'on est de mettre l'Eglise en état d'y recevoir les fideles.

Journal de Québec.

—Les ordinations suivantes ont eu lieu à la cathédrale de Québec, le 6 par Mgr. de Sydonie:

Aux ordres-mineurs, M. Tnos. Aubert de Gaspé.

Au sous-diaconat, MM. Bern M. Gauran, Edmond-Chs.-Hyp. Langevin, Francis McDonnell, Jean-Casimir Marceau, Jos. Matte, Ed. Chahot, Pierre-Thel. Six et Frs.-Eugène-Napoléon Kyrourane.

Idem.

ANGLETERRE.

—A l'ordination qui eut lieu le 15 septembre, au séminaire d'Oscott, se trouvaient trois ministres anglicans de l'Université d'Oxford, nouvellement convertis: MM. Talbot et Smith pour le sous-diaconat, et M. Lock pour les ordres mineurs. A ces nouvelles, le journal protestant *The Herald* de 1er octobre ajoute: « On assure que deux autres ministres anglicans dont on ne peut pas encore dire les noms, ont écrit à l'évêque Wiseman, pour lui annoncer leur détermination de se réunir à l'Eglise romaine. Le bruit est aussi partout répandu, ajoute ce journal, que le célèbre puseyiste Newman ne tardera pas à faire son adjuration; il paraît lui-même bien aise que ce bruit se répande, afin de préparer le public à cet important événement, qui ne peut manquer d'avoir beaucoup de retentissement. On dit qu'il est à présent occupé à écrire un ouvrage justificatif de sa démarche. »

— Dans ces jours derniers, sept personnes de distinction et d'une haute éducation, dont des motifs de prudence ne nous permettent pas encore de publier les noms, ont abjuré le protestantisme à Prior-Park et embrassé la foi catholique.

Ami de la Religion.
— Encore un membre de l'université d'Oxford qui vient d'entrer dans l'Église romaine. M. J. D. Dalgeirns, du collège d'Exeter, jeune homme d'un talent remarquable et donnant les plus grandes espérances, a abjuré, ces jours derniers, les erreurs de l'anglicanisme. Il demeurait depuis plusieurs années avec M. Newman, dans sa retraite de Littlemore, près d'Oxford. Il est connu par une *Vie de saint Etienne Harding*, abbé de Cîteaux, fondateur des Cisterciens, mort en 1134. Ce livre, qui parut à Londres en 1844, a eu déjà plusieurs éditions. — Il est aussi l'auteur de la *Lettre d'un jeune membre de l'Université d'Oxford* qui fit, il y a quelques années, une si grande sensation. Le rév. M. Dalgeirns a fait son abjuration à Ashton-Hall (Stratfordshire), entre les mains du R. P. Dominique, de la congrégation des Passionnistes.

— Dans les six dernières années, 54 nouvelles églises catholiques ont été construites en Angleterre. Un grand nombre sont plus vastes que les temples protestants, particulièrement celles de Londres, Liverpool, Birmingham, Manchester, Derby, Nottingham, Mansfield et Coventry. On a érigé 7 maisons religieuses, 19 couvents et 9 monastères, et près de deux millions de volumes catholiques ont été imprimés dans le même temps.

— A la fin du mois dernier, Mgr. Sharpes a confirmé dans l'église d'Oswald, à Ashton (Angleterre), 120 personnes, parmi lesquelles se trouvaient douze protestants nouvellement convertis. Quelques jours après, il a consacré une nouvelle église à Bawtinstoll.

— Mgr. Hugues, vicaire apostolique de Gibraltar, est arrivé depuis quelques jours à Cork (Irlande), où l'état de sa santé l'a forcé de venir prendre quelques repos.

— On lit dans le *Morning-Herald* :

« La double croisade des révérends docteurs Newman et Pusey porté ses fruits. On sait qu'un certain nombre de ministres protestants se sont convertis à la foi catholique. Aujourd'hui le *Nouveliste de Flandres* publie une lettre adressée par un catholique anglais à un ami résidant à Bruges. En voici un passage : « La religion catholique fait beaucoup de progrès ici. Aujourd'hui, ce ne sont plus quelques conversions partielles, ce sont des paroisses entières qui embrassent le catholicisme. Je vais vous en fournir un exemple entre mille. La congrégation, en d'autres termes, la totalité des paroissiens, a spontanément refusé de retourner au temple protestant. Par l'entremise de leurs propres ministres protestants, ils ont dernièrement adressé une pétition à l'évêque catholique du district, le priant de vouloir bien leur envoyer un prêtre pour leur enseigner les préceptes de la religion catholique. L'évêque a consenti et a envoyé à Bridgewater un prêtre qui, pour le moment, dit la messe dans une pièce réservée, jusqu'à ce que les fonds soient suffisants pour élever une chapelle. Un dernier exemple : un ministre protestant a écrit au président de l'institut catholique, le priant de lui adresser un prêtre. Il s'engage à l'accueillir en frère et à faire beaucoup de conversions. Il termine sa lettre en exprimant son intime conviction de la vérité de la religion catholique. »

Ami de la Religion.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

La santé du gouverneur-général. — Il n'a pas été publié de bulletin depuis quelque temps sur l'état de la maladie de Son Excellence. Si on en croit des bruits qui circulent depuis hier, il paraît que lord Metcalf est dans un état de faiblesse qui ne lui permet plus de s'occuper des affaires, par suite de la diète qu'il est forcé d'observer. On assure que Son Excellence n'a pris aucune nourriture solide depuis près de quinze jours, et que les seuls aliments qu'elle peut avaler se réduisent à des liquides.

Nous venons d'apprendre que Son Excellence a été hier recommandée aux prières dans toutes les églises protestantes de cette ville. *Minerve.*

— Un journal de Louisville rapporte que le 27 du mois dernier, deux steam-boats se rencontrèrent près de Swanceton ; la collision fut si forte que l'un d'eux coula à fond, et environ 20 passagers du pont se noyèrent. On parvint à sauver ceux de la cabine. *Minerve.*

— D'après le *Chronicle* du Nouveau Brunswick, toute cette province s'opposerait en masse à l'établissement du chemin de fer en projet, parce que ce chemin ne se terminera pas à l'un de ses ports. *Journal de Québec.*

Mort accidentelle. — Joseph Savard, écuyer, conseiller municipal du quartier St. Jean, s'est tué ce matin, en tombant d'un quai, sur des pièces de bois. *Idem.*

— Un nommé Damasc Dion a tué un sauvage, dans une querelle qui eut lieu entre eux deux, à la barrière de la rue St. Valier, hier au soir. Dion a été conduit en prison en attendant le résultat de l'enquête du coroner. *Idem.*

— Le capitaine Painchaud est arrivé dans ce port, samedi dernier, de la Baie-des-Chaleurs. Ce vieux marin dit n'avoir jamais essuyé une plus affreuse tempête, par un temps plus obscur. A la Pointe Portneuf, il a vu un vaisseau en dedans des brisants, qui n'avait plus qu'un mât; son hunier de devant, tous les ris brisés. Ce vaisseau lui a paru à l'ancre, mais la mer se brisait dessus comme sur un rocher, il a été impossible au capitaine P. de lui porter secours, et il n'a dû lui-même son salut qu'à la célérité, et à la bonne manœuvre de son vaisseau. Depuis le Bic le capitaine P. dit avoir

vu plusieurs autres bâtiments à la côte.

Le second du navire neuf de M. Lee la *Charlotte*, parti d'ici le 25 octobre, est arrivé à Québec vendredi soir, ayant laissé devant l'île-Verte son bâtiment qui remontait après avoir perdu ses mâts de perroquet et la plus grande partie de sa voilure devant Matane lundi dernier.

Le second de la *Charlotte* dit avoir appris à l'Islet, en montant, qu'il y avait deux vaisseaux à la côte en cet endroit, mais qu'il ne les a pas vus, ayant passé pendant la nuit. Cette nouvelle est considérée comme douteuse.

Le bateau à vapeur l'*Alliance* est remonté samedi de la Rivière-Ouelle, remorquant la barque *Jane* qui avait été démâtée devant cette place.

Le capitaine Mercier, de la goëlette *Jane Ann*, qui est arrivée ici de Bouctouche avec un chargement d'huitres, dit avoir relâché le vendredi précédent à l'Anse au Griffon, où il vit la goëlette *Vigilante* échouée ; son équipage et celui du *Briton's Queen*, qu'il avait recueilli, étaient à terre, occupé à sauver sa cargaison, etc.

Le capitaine Mercier rapporte aussi avoir vu, entre l'île Blanche et l'île Rouge, la poupe d'une grande goëlette sur laquelle un homme était debout qui lui faisait signe de venir à son secours ; mais la mer était si furieuse qu'il lui fut impossible d'en approcher. Il passa plusieurs pièces de mâture aux-quelles étaient attachés des agrès.

Le capitaine Crossman, de la barque *Ann*, qui s'est naufragé à la Pointe-au-Diable, rapporte avoir vu passer en cet endroit une chaloupe de pilote chavirée, avec des futailles et une casquette.

Le navire *Ocean Queen* a été amené au port à la remorque des bateaux à vapeur *Pocahontas* et *Lumber Merchant*. *Canadien.*

FRANCE.

— On lit dans le *Messenger* :

« Le Roi a décidé, dans le conseil tenu hier au palais de Saint-Cloud, qu'un monument serait élevé, à Djémâ-Ghazaouat, aux braves qui dans cette funeste rencontre ont si vaillamment soutenu l'honneur du drapeau. Ce monument, destiné à perpétuer la mémoire d'une résistance héroïque, rappellera à jamais sur la terre africaine le dévouement et l'inébranlable courage de notre armée. Les noms des officiers et soldats qui ont succombé, et dont la France déplore si vivement la perte, seront inscrits sur la pierre funèbre, offerts à tous comme un glorieux exemple et un impérissable souvenir. » *Univers.*

— L'*émancipation* de Toulouse publie dans son numéro du 11, et sur la foi de renseignements qu'elle dit presque authentiques, l'incroyable nouvelle que voici :

« Pendant que toute la presse européenne se livre à mille conjectures sur le mariage de la reine d'Espagne, ce mariage a déjà eu lieu en secret et par procuration : c'est M. Madoz (le duc de Rianzarès) qui a représenté le comte de Montemolin, fils aîné de don Carlos. On attendra des circonstances favorables pour divulguer cette union, déjà connue des cabinets étrangers. »

« Ainsi s'expliquent, ajoute l'*émancipation*, et le voyage du duc de Rianzarès (voyage pendant lequel, à l'insu de tous, il s'est mis en rapport à Bourges avec l'infant) et la subite popularité dont il jouit dans les provinces basques, où il est resté après le départ de la cour, et où il reçoit un accueil que ne lui feraient certainement pas, sans la circonstance du mariage clandestin, ces fiers et intraitables montagnards. »

Nous n'avons pas besoin de dire que nous laissons à l'*émancipation* toute la responsabilité de son étrange nouvelle, ainsi que des commentaires dont elle l'accompagne. *Univers.*

RUSSIE.

— Le journal russe l'*Invalide*, publie une nomenclature fort incomplète, mais toujours encore fort affligeante, des principaux officiers qui ont payé de leur vie la témérité de l'expédition sur Dargo et ses désastreuses conséquences. Les renseignements recueillis sur le théâtre de la guerre spécifient ainsi les pertes de l'armée russe : 3 officiers généraux, 6 colonels, 12, 20 autres officiers-supérieurs, plus de 200 officiers subalternes, et 10 à 12,000 soldats. Le reste de l'armée est arrivé accablé de fatigue, énérvé par la faim et attaqué de fièvres typhoïdes. L'on peut donc considérer la campagne de cette année, pour laquelle il avait été fait de si grands efforts, comme entièrement échouée ; car tous les points, qu'au prix de si grandes pertes, on était parvenu à atteindre et à occuper, ont dû être forcement abandonnés, et pas un d'eux ne pourrait servir de point d'appui ou de départ à une nouvelle expédition. Aussi croit-on généralement que, pour cette fois, le système offensif sera définitivement abandonné, et que l'on en viendra à reprendre le système purement défensif ; mais quelle tâche pour une armée, que celle de bloquer, par terre et par mer, un fort de la force et de l'étendue du Caucase, occupé par une garnison aussi nombreuse et aussi intrépide que les chevaleresques guerriers que conduit un chef de la trempe de Schamyl ! *Univers.*

ESCLAVAGE DE MADEMOISELLE BOURK.

DANS LE ROYAUME D'ALGER.

Suite et fin.

La fille de chambre et le domestique, chacun de leur côté, se jetèrent à la mer, où les Maures les prirent et leur firent passer le bras

de mer ; puis les conduisirent jusqu'au rivage, où ils furent entièrement dépouillés. Le maître-d'hôtel, s'étant jeté le dernier au gré des flots, et se servant d'une corde pour gagner de rocher en rocher fut joint par un Maure, qui le dépouilla aussi avant de le mettre sur le rivage.

Ce fut en ce pitoyable état qu'ils furent conduits d'abord jusqu'aux cabanes de la première montagne. On les pressait de marcher, à force de coups, par des chemins raboteux qui mirent leurs pieds tout en sang. La fille de chambre surtout était à plaindre : cette fille était presque couverte de son sang, s'étant fait plusieurs plaies en s'accrochant ou passant sur les roches ; ils étaient de plus chargés chacun d'un paquet de hardes mouillées, et portaient tour à tour la jeune fille. Arrivés à demi-morts à la montagne, ils furent reçus parmi les huées des Maures et les cris des enfans.

Ces infortunés furent partagés : la fille de chambre et le laquais furent livrés à un Maure de l'adouard ou village, et la Providence permit que mademoiselle de Bourk demeurât avec l'abbé et le maître-d'hôtel, sous un autre et même maître. Il leur donna d'abord à chacun une mauvaise capote remplie de vermine ; pour toute nourriture, après tant de fatigues, ils eurent un petit morceau de pain de sarrasin pétri sans levain et cuit sous la cendre, avec un peu d'eau, et pour lit la terre nue. Le maître-d'hôtel, voyant la jeune fille toute morfondue par ses habits pénétrés d'eau, obtint avec peine qu'on allumât un peu de feu.

Il y avait dans ce lieu environ cinquante habitans, tous logés dans cinq ou six cabanes faites de branches d'arbres et de roseaux, dans lesquelles ils demeurèrent pêle-mêle, hommes, femmes, enfans et bestiaux de toute espèce. Ces barbares s'assemblèrent dans celle où étaient les trois captifs, et tinrent conseil sur leur sort ; les uns, par un principe de leur fausse religion, concluaient à la mort, afin de s'assurer le paradis de Mahomet par le sacrifice de ces chrétiens ; les autres, par un principe d'intérêt et par l'espérance d'une grosse rançon, furent d'un avis contraire : ainsi toute l'assemblée se sépara sans rien conclure.

Le jour suivant, ayant appelé les habitans des adouards voisins, ils revinrent en plus grand nombre. Cette journée fut extrêmement orageuse pour les nouveaux esclaves. Plusieurs de ces barbares leur faisaient les plus grandes menaces, en montrant du feu, et leur faisant entendre qu'ils les allaient brûler tout vifs ; d'autres, tirant leurs sabres, faisaient mine de leur trancher la tête. Mais Dieu, en qui les malheureux captifs avaient mis toute leur confiance, ne permit pas qu'on attentât à leur vie. Un d'entre eux prit mademoiselle de Bourk par les cheveux, et lui appliqua le tranchant de son sabre sur le cou ; d'autres chargeaient leurs fusils à balle en leur présence, et les couchaient en joue. L'abbé et le maître-d'hôtel leur firent comprendre par signes qu'ils tenaient tous à grand bonheur de mourir pour la religion chrétienne, et que toute la perte retomberait sur eux-mêmes, qui se priveraient, par cet acte d'inhumanité, de la rançon qu'ils pouvaient espérer de leur prise. Les plus ardents se radoucirent un peu ; mais les enfans et les femmes redoublèrent leurs insultes à chaque moment.

Cependant les Maures partagèrent le lutin : les plus riches étoffes furent coupées par morceaux, et distribuées aux enfans pour en orner leur tête : l'argenterie fut vendue à l'enchère. A l'égard des livres qu'ils trouvèrent, les regardant comme des meubles inutiles, ils en abandonnèrent aisément quelques-uns au maître-d'hôtel et aux laquais, qu'ils avaient forcés de les aider à transporter leurs ballots. Le maître-d'hôtel retira aussi son écritoire, qui lui servit fort à propos, comme on le verra dans la suite.

Dans les trois semaines qu'ils demeurèrent en ce lieu, mademoiselle de Bourk, profitant de l'écritoire et d'un peu de papier blanc qui se trouvait au commencement et à la fin des livres que le maître-d'hôtel avait apportés, écrivit trois lettres au consul de France à Alger ; mais elle ne furent point rendues. Trois semaines après leur naufrage, ils furent transférés au milieu des hautes montagnes de Couca, où apparemment le cheik, commandant de ces barbares, faisait sa résidence. Douze d'entre eux, armés de sabres, de fusils et de halberdes, les conduisaient. Ils obligèrent l'abbé et le maître-d'hôtel à porter tour à tour la jeune fille à travers les montagnes escarpées. Ces Maures, accoutumés à franchir ces lieux avec vitesse, les pressaient, malgré leur fatigue, à force de bourrades, de marcher plus vite qu'ils ne le pouvaient. Ils firent ainsi une grande journée. Sur le soir, on leur donna à chacun un morceau de pain, avec le soulagement, pour la première fois, de coucher sur les planches.

Le cheik et les principaux de ces Maures tinrent un grand conseil au sujet des captifs ; mais n'ayant pu s'accorder sur le partage

qu'ils voulaient en faire, la résolution fut de les renvoyer d'où ils venaient. Avant de partir, le maître-d'hôtel ayant retiré un peu de paille de quelques bestiaux qui étaient près de là, pour la mettre sous la jeune fille, le patron de la cabane en fut si indigné, qu'il prit une hache, lui fit mettre la tête sur un billot, et allait la lui couper, si un Maure, qui survint à propos, ne l'en eût empêché. Trois ou quatre fois par jour, suivant leur humeur barbare, ils venaient les prendre à la gorge, après avoir fermé la porte de leur cabane, de peur d'en être empêchés, et, le sabre à la main, ils se mettaient en état de les tuer ; une main invisible arrêtait leurs bras et réprimait leur fureur.

Comme on les retenait toujours, malgré la résolution qu'on avait prise de les renvoyer à leur premier maître, celui-ci, accompagné d'un Turc de Bugie, vint pour les enlever ; mais seize Maures des montagnes les contraignirent, les armes à la main, de les abandonner. Ce barbare ne pouvant emmener sa proie, se saisit de la jeune fille, et tira son sabre pour lui couper la tête. Le Turc parvint à l'en empêcher par ses remontrances : enfin ils se mirent en route. Ceux qui les reconduisaient, emportés par le faux zèle de leur religion, ou par leur humeur sanguinaire, se mettaient à chaque instant en devoir de les immoler. Ils tirèrent, une fois entre autres, l'abbé et le maître-d'hôtel, derrière un gros buisson, pour y faire ce sacrifice à leur prophète ; mais ces infortunées victimes, toujours soutenues par la Providence divine, en laquelle ils avaient mis tout leur espoir, échappèrent encore à ce péril.

Ils arrivèrent le soir à l'adouard, lieu de leur triste esclavage. On leur donna des feuilles de navets crues à manger, sans pain, ce qui leur est plusieurs fois arrivé. Cependant l'amitié que les enfans concurent peu à peu pour la petite fille, lui procurait la douceur d'un peu de lait qu'on lui donnait avec son pain. Telle est la manie des Maures, d'accorder, en considération de leur fils, ce qu'on leur demande en son nom, ou ce qu'il leur demande lui-même. Ainsi le compliment ordinaire, quand on veut obtenir d'eux quelque grâce, est de dire, " Accorde-moi ceci par la face de ton fils."

Enfin, une quatrième lettre que mademoiselle de Bourk écrivit à M. le consul la seule qui fut rendue, arriva le 24 novembre à Alger : le dey l'envoya au consul de France, qui en fit part à M. Dusault, envoyé extraordinaire du roi. Cette infortunée y décrivait simplement, mais d'un style touchant, qu'après le naufrage de sa mère, elle était réduite, elle et sa suite, à une captivité des plus affreuses ; qu'ils y mouraient de faim, et qu'ils y enduraient tous les mauvais traitements qu'on peut attendre des ennemis de la religion et de toute humanité. Elle pria instamment le consul d'avoir compassion de leur misère, et de leur envoyer quelque secours, en attendant qu'il pût leur procurer la liberté, dont les menaces continuelles des barbares leur faisaient perdre l'espérance. Cette lettre toucha sensiblement tous ceux qui en firent lecture. Chacun offrit de l'argent et ses services à M. Dusault, qui n'avait pas besoin d'être pressé sur ce sujet, connaissant parfaitement la famille de mademoiselle de Bourk. Il donna aussitôt ses ordres pour apprêter une tartane française, qui était dans le port, fit acheter des habits avec des provisions, et obtint du dey une lettre de recommandation pour le grand marabout ou grand-prêtre de Bugie, qui a le plus d'autorité sur ces peuples. Il écrivit aussi à mademoiselle de Bourk, et lui adressa quelques présens. Dès le soir du même jour, la tartane mit à la voile, et en peu de temps elle arriva à Bugie.

Là, Ibrahim-Aga, truchement de la nation, envoyé par M. Dusault dans la tartane, présenta les lettres du dey d'Alger et de M. Dusault au grand Marabout. Celui-ci, quoique malade, se leva aussitôt, monta à cheval avec le Marabout de Gigery, le truchement, et six ou sept autres Maures, et prit la route des montagnes qui étaient à cinq ou six journées de Bugie. A leur arrivée, les Maures, maîtres des captifs, ayant aperçu la troupe de loin, s'enfermèrent dans leur cabane, au nombre de dix ou douze, le sabre à la main. Les marabouts frappèrent rudement à la porte, et demandèrent où étaient les chrétiens ; on leur répondit qu'ils étaient à l'extrémité de l'adouard ; mais un Maure qui était dehors, leur fit signe qu'ils étaient dans la cabane. Aussitôt la troupe mit pied à terre et se fit ouvrir la porte. Les Maures prirent la fuite et les marabouts entrèrent.

A leur aspect, les esclaves crurent que l'heure de leur sacrifice était arrivée ; mais leurs inquiétudes furent calmées par le grand marabout, qui s'approcha de mademoiselle de Bourk, lui remit les lettres du consul, et lui donna du pain et des noix de sa provision, car dans le voyage en Afrique, il faut porter de quoi vivre. Il passa la nuit dans la cabane avec toute sa suite, et, dès le matin, il envoya chercher les Maures par leurs enfans. Etant venus, selon ses ordres, ils lui baisèrent tous la main, selon leur coutume. Les Maures ay-

ant un profond respect pour leur Marabout, ils le craignent plus que toute autre puissance : sa malédiction leur est plus redoutable que toute autre menace d'Alger. C'est au nom de Marabout, et non pas au nom de Dieu, que les pauvres demandent l'aumône,

Le grand Marabout fit aussi appeler le commandant des montagnards et les chefs des cabahiss de l'adouard. Lorsqu'ils se furent rendus à celle où il était, il leur déclara que le sujet de sa venue était pour réclamer cinq Français échappés du naufrage ; que la France étant en paix avec tout le royaume d'Alger, ils ne doivent pas, contre la foi des traités, retenir ces Français, déjà assez malheureux d'avoir perdu leur famille et leurs biens, sans les priver encore de leur liberté et de la vie ; que, quoique les Maures montagnards ne fussent pas soumis à l'autorité d'Alger, ils ne laissent pas de jouir des avantages de la paix avec la France ; qu'enfin ils commettraient une grande injustice s'ils ne les relâchaient pas, ayant assez profité de leurs riches dépouilles. Les Maures se défendaient du mieux qu'ils pouvaient par de mauvaises raisons.

Mais une nouvelle épreuve était encore réservée aux captifs. Les Maures, pressés par l'autorité et les raisons du Marabout, dirent qu'ils consentaient à la liberté des esclaves, à condition que le cheik ou commandant retiendrait la jeune fille, qu'il destinait pour épouse à son fils, âgé de quatorze ans, qu'il n'était pas indigne d'elle, et que quand elle serait fille du roi de France, son fils la valait bien, étant né roi des montagnes. Ils trouvèrent ce nouvel incident plus fâcheux que tous les autres, et leur captivité leur parut moins dure que la nécessité qui les contraignait de laisser leur maîtresse, si jeune et sans aucun appui, entre les mains des barbares.

Telle était la triste situation et les vives alarmes de mademoiselle de Bourk, tant que le cheik se montra inflexible ; mais enfin le marabout, après l'avoir tiré à quartier, lui mit quelques sultanins d'or dans la main, avec assurance d'une plus grande quantité : l'or le rendit en un instant plus traitable. On convint du rachat de tous pour neuf cents piastres du poids de deux pistoles et demie chacune, payables incessamment. Les montagnards déclarèrent aux députés, en terminant l'accord, que leur condescendance venait plutôt de la vénération qu'ils portaient à leur marabout, que d'aucune crainte qu'ils eussent du dey d'Alger. Le marabout ayant laissé en otage un Turc et plusieurs bijoux de ses femmes, enleva les cinq esclaves.

A leur arrivée à Bugie, le 9 décembre, on leur donna des chemises sous leurs capotes, parce que les habits qu'on leur avait achetés et envoyés avaient servi à faire des présens pour faciliter leur liberté. On les embarqua, le 10 au soir sur la tartane, qui arriva à Alger, le 12 à la pointe du jour. Dans le moment qu'elle fut aperçue, le capitaine du vaisseau de M. Dusault fit tirer un coup de canon ; la tartane y répondit par quatre coups de pierrier : ce signal annonça leur arrivée, qu'on attendait avec impatience et inquiétude. On envoya aussitôt la chaloupe du vaisseau pour les mettre à terre. M. le consul et les principaux de la nation allèrent au-devant d'eux, pour les accompagner depuis le port jusqu'à l'hôtel de l'ambassadeur qui se trouva rempli de chrétiens, de turcs et même de juifs. M. l'ambassadeur reçut mademoiselle de Bourk à l'entrée de la cour, et la prenant par la main, il la conduisit d'abord à sa chapelle, où elle entendit la messe. Le *Te Deum* fut ensuite chanté en action de grâce de cet heureux affranchissement.

Chacun avait peine à retenir ses larmes. Les Turcs mêmes et les Juifs paraissaient touchés. En effet, cette jeune fille, qui n'avait pas encore dix ans, après avoir passé par toutes les alarmes, le dénucement et les fatigues de son esclavage, avait conservé un air de noblesse et de dignité ; ses manières et ses discours annonçaient une heureuse éducation, et montraient une âme au-dessus des épreuves cruelles qu'elle venait d'essuyer. Les personnes de sa suite assuraient que, formée par les leçons et surtout par les exemples de son respectable oncle, elle était la première à les encourager ; qu'elle les exhortait souvent à recevoir plutôt la mort que de manquer de fidélité à Dieu ; que, semblable au jeune Tobie, dans sa captivité, elle leur donnait des leçons de salut et abhorrait, comme lui, nous seulement les abominations des infidèles, mais jusqu'aux moindres choses qui sentaient la superstition. On tenta plusieurs fois de lui oindre la tête avec de l'huile, selon la coutume des Maures, qui le font souvent à leurs enfans ; mais quelque violence qu'on lui fit, elle ne voulut jamais le souffrir, dans la crainte qu'elle avait que ce ne fût quelque pratique de la loi de Mahomet.

Après quelques jours accordés pour le délassement de ces infortunés, et des Maures qui les avaient conduits, on délivra aux députés du grand marabout les neuf cents piastres, dont on était convenu pour la rançon de mademoiselle de Bourk et des personnes de sa suite. M. Dusault y joignit des présens pour ce marabout et les

autres officiers qui l'avaient aidé dans sa négociation.

Le 5 janvier 1712, mademoiselle de Bourk, accompagnée de son oncle et de sa femme de chambre, s'embarqua sur le vaisseau de M. Dusault ; elle arriva à Marseille le 20 mars de la même année. Le marquis de Varenne, son oncle, vint la recevoir des mains de M. Dusault.

Mademoiselle de Bourk resta encore quelques années dans le sein de sa famille, jusqu'à son mariage avec M. le marquis de T... Elle passa des jours heureux avec lui et ne mourut que vers 1780.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
7 Novembre 1845.

Livres

A L'USAGE DES :

ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre *A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.*

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845.

V. BRASSART,

PROFESSEUR DE CLARINETTE,
ÉLÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des *ELEVÉS*, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JOHN RAFFER, 4ème. porte en montant la rue.

11 novembre 1845.

ORNEMENS D'ÉGLISE. ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE: —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto

ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto

CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassaw St.

New-York

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTREAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectonner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés, si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

ATELIER DE RELIEUR.
CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
 Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI:—
 Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montreal, 19 juin 1845.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

L'ON a besoin à la LONGUE POINTE d'un INSTITUTEUR. Il accomplirait mieux, s'il savait l'Anglais et le Français.

ON DEMANDE à St. CONSTANT, pour le 1er. de novembre prochain, un INSTITUTEUR capable de tenir une ÉCOLE MODÈLE, avec un bon certificat de capacité et de morale; un instituteur capable d'occuper une place comme bon chanteur, sera préféré et peut compter sur de bons émolumens. S'adresser à M. C. L. VINET, curé du lieu.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 CARTE GÉOGRAPHIQUE
 DU
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c

PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.